

DISCOURS DU PRÉSIDENT

INAUGURATIONS 3 JUILLET 2023

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Député ;
Monsieur le Sénateur ;
Monsieur le Président du département ;
Madame le Maire ;
Monsieur le Conseiller Départemental
Mesdames et messieurs les Maires et Conseillers Municipaux ;
Chers amis.

.....

Au nom de L'Association Belmontaise de Service Et d'Accompagnement pour personnes Handicapées, l'ABSEAH, je suis particulièrement fier et heureux de vous accueillir aujourd'hui sur ce site.

Heureux et fier car cette belle Association à but non lucratif, vieille de plus de 60 ans, (elle est née en 1961), lors de son dernier Conseil d'Administration a souhaité me confier sa Présidence.

Pour moi qui ne suis pas issu de cet univers associatif et médico-social, qui en découvre chaque jour les subtilités, les finesses mais aussi les complexités, c'est une grande première et c'est véritablement avec une réelle émotion teintée d'un peu d'angoisse que j'assume aujourd'hui cette charge.

Au nom des 200 personnes en situation de handicap accueillies et de leur famille, au nom des 140 professionnels qui œuvrent quotidiennement dans nos établissements, au nom des 90 bénévoles qui constituent notre ABSEAH et enfin au nom du Conseil d'Administration, je vous souhaite à tous la bienvenue.

Permettez-moi toutefois, d'avoir une pensée émue pour 2 de nos résidents : M. KHALQI et M. BERTHOMIEU, qui nous ont quitté en fin de semaine dernière. Toutes mes pensées vont à leur famille et plus particulièrement au père de M. BERTHOMIEU qui fut, de longues années durant, administrateur de notre Association. Les obsèques ayant lieu en ce moment même, je vous remercie de bien vouloir excuser mes amis administrateurs absents cet après-midi.

Nous avons souhaité vous réunir dans ce format, très officiel, pour marquer 5 évènements importants dans la vie de notre Association :

L'inauguration de ce Foyer des « Terra Roja »,
Celle des nouveaux locaux Belmontais du S.A.V.S,
Le City Park du Foyer de Vie

Et enfin celle de notre installation Photovoltaïque sur les toits de notre E.S.A.T de la Plaine.

Mais nous sommes également là, aujourd'hui, Monsieur VIALA, pour parapher ensemble notre deuxième CPOM.

Monsieur le Préfet, comme vous le savez certainement, le premier CPOM, avec l'ARS est d'ores et déjà signé depuis la fin de ce mois de juin.

L'ABSEAH gère six établissements et services entre Belmont et Saint-Affrique couvrant un vaste champ dans le domaine du handicap. :

- Une Entreprise Adaptée à Saint-Affrique – « La biscuiterie des Cazes »
- Un Établissement et Service d'Aide par le Travail – « Les ateliers de la Plaine »
- Un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- Une Maison d'Accueil Spécialisée
- Un Foyer de Vie
- Un Foyer d'Hébergement

Notre Association s'est fixée comme but : le service et la défense des personnes en situation de handicap, et plus particulièrement des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, prioritairement par la création et la gestion des structures destinées à accueillir et/ou à accompagner ces personnes.

Une phrase résume à elle seule la mission de tous les professionnels et bénévoles présents dans l'Association :

" Être au service de la personne en situation de handicap pour favoriser l'amélioration constante de la qualité de sa vie".

Pour tenir cette promesse, conformément aux engagements pris dans le cadre des différents Plans Pluriannuels d'Investissements, signés avec L'Agence Régionale de Santé et le Département et du premier CPOM, toujours avec le Département, pour la période 2017-2021. sur les dix dernières années, notre Association a investi plus de 10 millions d'euros, et pour l'essentiel au profit d'entreprises locales

Nous devons répondre en permanence, aux besoins et à l'évolution de la population accueillie au Foyer d'Hébergement de l'ABSEAH. Il a donc été nécessaire de repenser les modes d'hébergement.

Si l'habitat collectif reste encore d'actualité, il s'adresse aujourd'hui à un plus petit nombre. Ce projet nouveau est pensé sous forme d'habitat diversifié incluant un accueil collectif et un accueil plus individualisé sous forme de studios au cœur de la cité et en semi-autonomie.

Ces différentes formes d'habitat offrent un accompagnement éducatif adapté à chacun, selon ses besoins, ses attentes, son autonomie et permet à tous de tendre vers plus d'indépendance tout en apportant la sécurité nécessaire et le maintien de la vie dans la cité.

Notre association souhaite donc proposer des habitats et un accompagnement éducatif, adaptés aux besoins et aux parcours de vie souhaités par les résidents :

- Un premier 1/3 en habitat collectif dans l'enceinte de l'ABSEAH à Belmont sur Rance,
- Un second 1/3 en semi-collectif dans le bourg de Belmont autorisant une insertion en milieu rural,
- Et enfin, un dernier 1/3 en semi-collectif autorisant une insertion en milieu urbain à Saint-Affrique.

Malgré la pandémie, les objectifs fixés ont été mis en œuvre :

- le Foyer d'Hébergement collectif a été réalisé durant les années 2019 et 2020, La réhabilitation complète pour 1 300 000 euros de travaux, d'un bâtiment précédemment affecté au Foyer de Vie, aura été financée dans le cadre du CPOM avec le Département, et avec l'affectation des aides ZRR patiemment stockées et économisées « en bon aveyronnais » sur plusieurs années. La prise de possession du Foyer d'Hébergement s'est faite en décembre 2020. **Le Foyer d'hébergement « TERRA ROJA »**, nom choisi par les résidents, inauguré aujourd'hui, est occupé depuis un peu plus d'un an et demi pour la plus grande satisfaction de ses résidents.

- Le Foyer d'Hébergement en semi-autonomie de Saint-Affrique a été situé dès 2018 provisoirement sur le site de Cap Vert. Vétuste et surtout très mal isolé, il est aujourd'hui programmé de l'installer de façon définitive dans un bâtiment entièrement rénové par une famille saint-affricaine qui porte l'investissement et idéalement situé dans le centre de Saint-Affrique. Les travaux avancent bien et le déménagement est programmé pour cette fin d'année 2023.

- Le Foyer d'Hébergement en semi-autonomie de Belmont sur Rance a été également mis en œuvre provisoirement dès 2018 dans les anciens locaux du village de vacances du Sériguet. Il est aujourd'hui envisagé de créer un habitat intermédiaire et de partage sur un terrain appartenant à l'ABSEAH qui inclura un habitat pouvant accueillir des personnes handicapées vieillissantes. Un « habitat inclusif » respectueux de l'environnement permettant un maillage du territoire et d'éviter de « déraciner » d'anciens résidents des structures de l'ABSEAH qui ne se voient pas vivre ailleurs qu'ici, à Belmont.

Ces trois modes d'hébergement imaginés permettent le respect d'un choix de vie et surtout un éventuel retour en arrière, car le respect de l'autodétermination et des volontés d'inclusion, d'insertion peuvent être fluctuantes. L'injonction d'inclusion ne doit pas prendre le risque du repli sur soi, voire de l'exclusion.

L'antenne SAVS de Belmont sur Rance

En 2020 nous avons acquis et rénové un local pour le SAVS à Belmont. Notre Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) est organisé en deux antennes à partir de locaux situés sur Belmont et Saint-Affrique. Le local antérieur, loué dans le Bourg de Belmont ne répondait plus aux besoins d'accessibilité et d'accueil des personnes suivies.

L'ABSEAH a donc fait l'acquisition d'un bâtiment communal, préalablement affecté aux services communaux, pour la somme de 32 500 euros pour y installer un nouveau local adapté aux besoins. En janvier 2021, le Département nous a donné l'autorisation d'engager les travaux afin d'offrir aux usagers un accompagnement adapté aux besoins d'insertion sociale de chacun ainsi que d'améliorer les conditions de travail de l'équipe éducative.

Après un chantier, lui aussi, perturbé par la pandémie, la réhabilitation du bâtiment, pour un montant global de 300 000 euros de travaux aura été financée par le CPOM avec affectation, là encore des aides ZRR patiemment stockées.

La prise de possession du local SAVS s'est faite à l'été 2021, à la satisfaction des usagers et des professionnels.

Aire d'activités avec un City Stade

Au-delà de la réhabilitation complète du Foyer de Vie inauguré le 11 juillet 2019, une aire d'activités était souhaitée par les résidents, outil supplémentaire indispensable, fédérateur de cohésion, d'insertion sociale et de répit pour l'esprit.

L'ABSEAH a voulu conforter ses activités au profit des résidents par l'adjonction d'un plateau d'activités sportives et occupationnelles composé d'un « City Park » et d'un espace jardin avec une serre et un « petit » poulailler.

Le plateau d'activités est installé sur le site de la Plaine en proximité du Foyer de Vie et en limite de la rivière « le Rance », sur une plateforme d'environ 1 600 mètres carrés.

Le montant de l'opération a été de 100 000 euros, financé par les économies réalisées sur l'opération de réhabilitation du Foyer de Vie, incluse dans le CPOM 2017/2021.

La feuille de route 2020 de l'ABSEAH comportait également un volet « Développement Durable ».

Le projet photovoltaïque sur le site de « la plaine » de 100 KWc en autoconsommation en est une composante crédible sachant que les toitures des ateliers de l'ESAT étaient disponibles et bien exposées et qu'une autoconsommation de 80% à 90% paraissait possible à terme sur le site de la Plaine par l'alimentation des ateliers de l'ESAT, notamment la blanchisserie et la menuiserie, travaillant uniquement en journée et les besoins en énergie du nouveau Foyer de Vie occupé, lui, en permanence.

La consommation annuelle de l'ensemble du site avait été estimée à 221 000 KWh pour une production photovoltaïque annuelle estimée à 118 000 KWh. Le coût d'investissement de cette opération aura été de 112 000 euros.

L'installation nous a permis d'économiser plus de 20 000 euros en 2022, qui correspondent à 60 tonnes de CO2 qui n'ont pas été relâchés dans l'atmosphère. Un gain annuel substantiel en regard de l'investissement et des évolutions énergétiques actuelles qui

marque la volonté de l'ABSEAH de prendre en compte sa responsabilité sociétale et environnementale.

Nous sommes donc ici aujourd'hui pour acter symboliquement par une inauguration officielle, ces investissements conformes à nos engagements et aptes à permettre la pérennité de nos sites dans le respect de nos valeurs et pour les personnes en situation de handicap accueillies.

Mais Monsieur le Président du Département, nous sommes aussi là pour une signature importante pour nous, Association à but non lucratif. En effet, nous allons **signer ensemble, notre deuxième Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens** qui va nous engager respectivement jusqu'en 2027.

Ce second CPOM, est issu du bilan du 1^{er} CPOM qui aura permis à l'ABSEAH, comme nous venons de le voir, de mettre en œuvre son Projet Associatif au travers d'adaptations et de réhabilitations indispensables au maintien de la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ce deuxième CPOM tient compte d'un diagnostic partagé sur la base des nouveaux besoins de la population accompagnée et de leurs projections sur les cinq années à venir pour le Foyer de Vie (FV), le Foyer d'hébergement (FH) et le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

Ensemble, nous nous sommes fixés 6 objectifs :

- Améliorer de façon pérenne les conditions d'accueil en « semi-autonomie » pour les personnes accueillies,
- Diversifier l'offre d'accompagnement, la souplesse des réponses et anticiper les évolutions des attentes du public accueilli,
- Poursuivre la démarche de transformation numérique,
- Améliorer en continu la qualité de l'accompagnement en anticipant la réforme des évaluations à venir et en consolidant notre politique de bienveillance,
- Renforcer les partenariats et les coopérations,
- Et enfin consolider et améliorer la gestion des Ressources Humaines, au travers de la formation et veiller à la qualité de vie et des conditions de travail,

Avec cette signature de notre deuxième CPOM, pour les membres du Conseil d'Administration, pour l'ABSEAH il s'agit :

- De mettre en place notre nouveau Projet Associatif qui prend en compte l'autodétermination par le recueil de la parole des personnes accueillies.
- De démontrer encore et toujours notre Utilité Sociale et territoriale ainsi que notre engagement en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale.
- Mais également, de faire valoir notre besoin indispensable d'accompagnement territorial, politique et financier du département bien sûr mais aussi de l'Etat, au travers de l'ARS pour faire face aux enjeux de la transformation de l'offre médico-sociale sur nos territoires ruraux, à l'attractivité des métiers et je pense à la future convention collective qui

devra bien aboutir un jour, ainsi qu'aux contraintes énergétiques et environnementales inévitables.

Enfin et j'en terminerai ainsi, il s'agit surtout et avant tout, pour nous, de mettre en avant les valeurs d'une vieille Association de plus de soixante ans, composé uniquement de bénévoles qui prend en charge, près de 200 personnes en situation d'handicap, qui fait travailler 140 professionnels dans un environnement rural certes agréable mais pas toujours facile à vendre, qui doit satisfaire aux obligations bien normale de confort, de sécurité et de santé dans un contexte de pénurie de main d'œuvre et presque sans médecin.

Et dois-je le rappeler sans aucun autre but financier ou de profit que de gérer rigoureusement et avec professionnalisme, les quelques 10 millions d'euros d'argent public qui nous sont alloués chaque année dans le cadre des 2 CPOM.

Il me paraissait important, à l'heure des privatisations pas toujours réussies et à l'écoute de certains scandales, de rappeler d'où l'on vient, qui l'on est et surtout ce que nous ne sommes pas, pour être sûr du chemin que nous devons suivre.

Nous ne sommes pas un groupe à vocation capitalistique et nous n'avons pas la prétention de vouloir être plus gros que nos voisins Nous sommes une Association à taille humaine, bien installée et intégrée dans le sud-Aveyron et nous souhaitons simplement pouvoir œuvrer quotidiennement au service de personnes en situation de handicap pour leur bien-être et à la satisfaction de leurs familles.

Aujourd'hui notre route est clairement tracée et nous nous y engageons avec confiance et détermination.

Je vous remercie.

Jean-François BOYER